



GRILLE HORAIRE DU CYCLE D'ORIENTATION POUR LE DISPOSITIF SPORT – ART – ÉTUDES (SAE)

en vigueur pendant l'année scolaire 2023-2024

Le dispositif sport-art-études (SAE) est une prestation offerte aux talents qui pratiquent de manière intensive une discipline sportive ou artistique.

Les élèves au bénéfice de ce dispositif doivent consacrer au minimum 8 heures à l'entraînement et/ou à la pratique de leur discipline, du lundi au vendredi et répondre aux conditions et niveaux minimums requis (cf. *Écoles et formations > Cycle d'orientation > Sport-art-études* sur le site de l'État de Genève : edu.ge.ch/qr/sae *).

La charge scolaire des élèves SAE est allégée de 7-8 périodes par semaine pour leur permettre de quitter l'école à la pause de midi quatre fois par semaine et se rendre à leurs entraînements ou cours de danse ou musique.

Domaines du PER	Disciplines	9 ^e	10 ^e	11 ^e
		SAE	SAE	SAE
Langues	Français	5.5	5	5
	Expression orale	0.5		
	Langue et culture latines (LCL)	(R1/R2: 1 / R3: 2)*		
	Allemand	3-4 selon l'établissement**	3**	3
	Anglais	2	3	3
Mathématiques et Sciences de la nature (MSN)	Mathématiques	5	5	5
	Biologie	2	2	
	Physique			2
Sciences humaines et sociales (SHS)	Géographie	2	2	2
	Histoire	2	2	2
	Citoyenneté	(1)		
Arts	Activités créatrices et manuelles (AC&M)	(1)		
	Arts visuels		2	2
	Musique	(1)	(1)	
Corps et mouvement	Éducation physique	(3)	(3)	(3)
	Éducation nutritionnelle	(1)		
Éducation numérique	Informatique	1		
	Médias et images (MI)			1
Formation générale	IOSP*** et maîtrise de classe	1	1	1
Disciplines spécifiques aux sections et aux profil en 10 ^e et 11 ^e			(3)	(4)
Total pour les cours en classe		24-25	25	26

* R1 : regroupement 1 – R2 : regroupement 2 – R3 : regroupement 3
 *** Information et orientation scolaires et professionnelles

** Les élèves de la volée de 10^e année entrés au CO en 2022-2023 ont bénéficié de 4 périodes d'Allemand en 9^e. Afin de préserver la même dotation horaire totale sur les trois ans du cycle d'orientation, une 4^e période d'Allemand sera introduite en 10^e LS en 2024-2025. Pour le dispositif SAE, 3 ou 4 périodes sont proposées entre la 9^e et la 10^e selon des modalités propres à chaque établissement.

